



# Et dans 10 ans ?

## Lettre d'informations de Dervenn

n°9

Sept.  
2013

### Dervenn y sera :

- 10 oct. 2013, 18h30  
Café-débat de l'AFIE\*, Paris

Hélène Soyer, Référente Stratégies RSE et biodiversité chez Dervenn, présentera le label [Biodiversity Progress](#) lancé en partenariat avec Bureau Veritas Certification.  
[\\*Association Française des Ingénieurs Ecologues](#)

- 10 octobre 2013,  
Conférence webinar organisée par [Agrion](#)

Hélène Soyer interviendra sur le thème « Biodiversité, chartes et certifications ».

- 3 au 6 déc. 2013 :  
Salon Pollutech, Paris

A noter : organisation d'un [village du Génie Ecologique](#) par l'UPGE (Union Professionnelle du Génie Ecologique)

### Edito

Nous recevons quotidiennement des nouvelles sur le déclin de populations d'espèces protégées (ex. : le lémurien de Madagascar) ou sur des espaces naturels menacés (comme le Parc Yasuni en Equateur). Lors de la disparition totale ou localisée d'une espèce, nous perdons une partie du patrimoine biologique de la Terre. Une partie de cette perte est « invisible » : **la disparition d'une espèce est alors l'indicateur d'un écosystème non fonctionnel**, d'une interruption d'interactions entre espèces, à la base des services écosystémiques dont nous bénéficions (voir point de vue p3.).

A l'heure où la **valeur de la biodiversité** suscite de nombreuses études et débats, et tentatives de méthodes de mesure (voir dossier p2.), une chose est sûre : la valeur produite par les écosystèmes vaut bien plus que le coût des actions de conservation et de restauration des milieux.

Dervenn a donc du pain sur la planche, en intervenant directement sur les milieux, et en accompagnant les acteurs qui dépendent de mais aussi ont des impacts sur les écosystèmes. **Les solutions pour la recapitalisation écologique existent, et fonctionnent, donc n'attendons pas !**

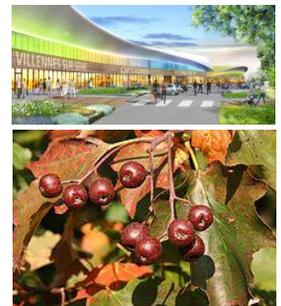
### Missions en cours

- Dervenn accompagne CODIC, promoteur immobilier, pour la certification environnementale de la construction d'un parc d'activités commerciales à Villennes-sur-Seine.

L'intérêt écologique du projet paysager a ainsi été optimisé :

- Intégration d'espèces végétales indigènes,
- Amélioration de l'accueil d'insectes et d'oiseaux typiques par la recréation de conditions proches du milieu naturel,
- Elaboration d'un plan de gestion sur 5 ans.

- Les crédits ainsi rendus accessibles sur le volet Ecologie ouvrent la possibilité d'une certification BREEAM avec le niveau *Excellent*.



^ Baies de l'Alisier torminal, l'une des espèces végétales intégrées au projet paysager

[Lire l'étude de cas complète](#)

# La biodiversité à quel prix ?

## Yasuni ITT, un projet d'investissement en faveur des écosystèmes

- ▶ En 2007, le président équatorien, Rafael Correa, lançait l'initiative Yasuni-ITT, destinée à recueillir 3,6 milliards de dollars de la part de la communauté internationale en échange de la non exploitation du pétrole contenu dans le sous-sol du parc Yasuni, réserve de biosphère classée par l'UNESCO.

A l'été 2013, 13 millions de dollars ont été abondés et 116 millions promis. Face à un objectif de financement non atteint, Correa a annoncé la fin de l'initiative le 15 août 2013, ouvrant la voie à l'exploitation des énergies fossiles.



## Comment affecter une valeur économique à la biodiversité ?

L'histoire de l'évaluation économique de la biodiversité débute à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, face au constat suivant : les ressources naturelles ne sont pas inépuisables ! Les essais d'évaluation de leur valeur sont en général basés :

- ▶ **Sur l'estimation de la valeur économique des services écosystémiques** (pollinisation, épuration de l'eau, régulation du climat, matières premières...), comme [L'économie des Ecosystèmes et de la Biodiversité](#)

**Avantages :** prise en compte d'un Capital Naturel à entretenir au même titre que le Capital Humain ou Capital Financier

**Limites et dangers :** Non substituabilité de certains services produits par les écosystèmes ; Valeur de certains services amenée à croître, tandis que le principe d'actualisation privilégie l'immédiat ; **danger de monétarisation du vivant...**

- ▶ **Ou sur l'estimation de la valeur attachée au tissu vivant (ex. : à une espèce)**

**Avantage :** prise en compte des valeurs non économiques de la biodiversité (valeurs culturelle, patrimoniales...)

**Limites et dangers :** favorisation de certaines espèces « connues » au détriment d'une vision globale, **danger de marchandisation du vivant**

## Valeur de la biodiversité, investissements en faveur du vivant...

Si le projet Yasuni ITT ne s'intégrait pas dans un modèle économique viable ; il a le mérite d'avoir mis en avant la problématique de la **valorisation de la biodiversité**, notamment dans un contexte de préservation d'un bien public.

Les projets d'évaluation économique de la biodiversité sont utiles car ils donnent un ordre de grandeur de la dépendance de notre économie au vivant, (et permettent de mettre en perspective des investissements en faveur des écosystèmes).

Mais de manière pratique, il est à présent surtout important d'estimer et de rassembler les moyens financiers nécessaires pour agir directement sur les écosystèmes et maintenir ainsi leur fonctionnalité, et donc la production de services écosystémiques...



## Autres actualités liées à la notion de Capital Naturel :

- 20 août 2013 : entrée en période de dette écologique

L'ONG Global Footprint Network calcule chaque année le **jour du dépassement planétaire** : entre le 1<sup>er</sup> janvier et cette date, les ressources naturelles produites par les écosystèmes de la planète en un an (matières premières d'origine animale et végétale, recyclage du CO<sub>2</sub>, régénération de la couverture forestière et de l'eau douce...) ont déjà été consommées par les activités humaines .

Si la méthode de calcul peut sans doute être discutée, la nécessité d'une **recapitalisation écologique de ces ressources et services naturels** est sans appel.

## Publication

**Quelle évaluation économique pour les services écosystémiques rendus par les prairies en France métropolitaine ?** - Commission Générale au Développement Durable, Etudes & Documents n°89, Juillet 2013  
[Lire l'étude](#)



## Evènements à venir :

- 20 & 21 Sept. 2013 : conférence environnementale

Au programme : bilan des actions engagées en 2012 pour la transition écologique. [En savoir plus.](#)



Photo Pierre Dalous

- ▶ Au cours des travaux d'entretien de ripisylve, les agents d'intervention de Dervenn conservent des branches repérées comme pouvant servir de perchoir par les martins-pêcheurs lors de la capture de poissons.

## L'animal du mois

- ▶ Le mois de septembre marque la prise d'indépendance de nombreux jeunes oiseaux.
- ▶ Malgré ses couleurs vives, le martin-pêcheur d'Europe n'est pas facile à observer... On le trouve le plus souvent aux abords d'un cours d'eau calme et poissonneux ; cette espèce protégée est d'ailleurs devenue le symbole d'une eau de bonne qualité.

## Point de vue :

### Les espèces protégées, à quoi ça sert ?

En France, les **espèces de faune et de flore sauvage protégées**, dont la liste est dressée par arrêté ministériel, bénéficient d'un statut légal : selon le Code de l'Environnement, il est interdit de détruire, de déplacer, voire de toucher leurs individus. Pour certaines espèces, la protection porte également sur les habitats de reproduction et de repos (ex. : la mare dans laquelle se reproduit le Triton marbré). Certaines d'entre elles ont une valeur patrimoniale forte : Martin pêcheur, Loutre d'Europe... D'autres sont inconnues du grand public. Leur suivi, objet de la **liste rouge de l'IUCN\***, est un indicateur de l'état de la biodiversité en France et dans le monde.

Les espèces sauvages « communes », et les espèces « domestiquées » peuvent également subir des pressions : les populations d'insectes pollinisateurs sont par exemple actuellement en déclin.

Le suivi de l'évolution des populations d'espèces protégées **n'est donc pas forcément une finalité en soi** mais constitue un signal utile pour la gestion du territoire. Elle nous renseigne sur **l'état des écosystèmes**, qui, en plus de fournir un habitat à ces espèces, fournissent des services à l'espèce humaine. Il faut donc agir sur le « lieu de vie » de l'espèce protégée : les fonctionnalités écologiques, son habitat... Ce faisant, non seulement l'espèce en question sera « protégée », mais les espèces communes et les écosystèmes qui l'entourent seront maintenus et optimisés.

[Aller plus loin](#)

*Un sujet que vous aimeriez voir abordé ?  
N'hésitez pas à nous contacter :*



## Contact

**Rebecca BUICK**

r.buick@dervenn.com

02 99 55 55 05

**Dervenn**

28, le Chemin Chaussé

35 250 Mouazé

## Définition

\* **Liste Rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)** : elle présente l'état de conservation global de 65 000 espèces végétales et animales, selon 7 catégories, allant de « préoccupation mineure » à « éteint ».

## Actualité Biodiversité et activités humaines

- Publication d'une analyse comparative de la gouvernance de la biodiversité en Europe

Commanditée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), cette analyse se concentre sur cinq pays européens : l'Espagne, la Finlande, la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Croatie).

[Voir l'étude](#)